Chasse-sur-Rhône (38) : neutralisation d'un homme armé d'un hachoir qui menaçait d'égorger ceux qui « n'ont pas de respect pour l'islam » (MàJ : une « référence à Allah sans revendication religieuse » pour le parquet)

02/11/2023 à 14h03



02/11/23

(…) l'homme au hachoir "a fait référence à Allah, sans revendication religieuse" (…)

(…) Le parquet de Vienne a également donné plus d'informations dans un communiqué. La procureure indique qu'il a fait référence à Allah lors de l'agression, assurant que c'était son Dieu, mais il n'aurait pas revendiqué l'acte au nom de la religion. Il a également tenu des « propos incohérents ». Le

parquet national anti-terroriste ne s'est pas saisi de l'affaire mais a été informé. L'individu a déjà été condamné à six reprises. Il n'est pas connu pour radicalisation. Après son hospitalisation, il a été placé en garde à vue ce mercredi 1er novembre (…)

Le Dauphiné Libéré affirme que le suspect, âgé de 31 ans, sortait de 48 heures la veille des faits dans le cadre d'une autre affaire et avait été présenté au parquet de Lyon. Il était ressorti sous contrôle judiciaire.

Actu – Auvergne-Rhône-Alpes

31/10/23

Il était 15 heures ce mardi 31 octobre, quand un individu armé d'un hachoir s'est présenté au portail d'une entreprise de Chasse-sur-Rhône. L'homme aurait menacé de mort plusieurs employés de l'entreprise au nom de l'Islam selon un salarié rencontré sur place. Prévenus, les gendarmes sont parvenus à interpeller l'individu armé après avoir été maîtrisé d'un tir par les militaires.

Selon les informations du Dauphiné libéré, l'individu aurait annoncé à ses victimes que les gens « n'ont pas de respect pour l'islam », que lui ne croit qu'en Allah, menaçant de les tuer et de les égorger. Il présenterait un profil d'un déséquilibré. Le matin même , cet homme âgé de 31 ans avait été aperçu dans cette zone industrielle de Chasse-sur-Rhône, stoppant camions et voitures. La veille, il sortait de 48 heures de garde à vue et avait été présenté au parquet de Lyon. Et qu'il était ressorti sous contrôle judiciaire.

En garde à vue la veille

Le Dauphiné Libéré affirme que le suspect, âgé de 31 ans, sortait de 48 heures la veille des faits dans le cadre d'une autre affaire et avait été présenté au parquet de Lyon. Il était ressorti sous contrôle judiciaire.

Un taser et une arme à feu utilisés par les gendarmes

Les gendarmes ont d'abord fait usage d'un taser pour le maîtriser. L'homme continuait d'être menaçant malgré cela et les gendarmes ont alors ouvert le feu. Il a été touché à la cuisse, avant que les forces de l'ordre n'utilisent leur pistolet à impulsion électrique à deux autres reprises.

Les pompiers, ainsi que l'hélicoptère Dragon69 ont été déployés sur place.

> *Un gendarme ouvre le feu sur un homme menaçant et armé d'un couteau à Chasse-sur-Rhône pic.twitter.com/4z9mP5uf9P*
>
> *— BFM Lyon (@BFMLyon) October 31, 2023*

[…]

Actu.fr / Le Dauphiné / BFMTV